## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup> EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Chalifoux Denis	Maire	84 784	17 686	3 576	
Legault, Jean-Léo	Maire suppléant	31 344	12 662	1 220	460
Gauthier, Chantal	Conseiller	23 932	11 966		
Broué, Frédéric	Conseiller	23 932	11 966		
Tassé, Marc	Conseiller	23 932	11 966		
MacKenzie, Grant	Conseiller	23 932	11 966		
Marinier, Sylvain	Conseiller	23 932	11 966		

## Note

<sup>1.</sup> Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).